

Conception : EDHEC BS - ESSEC BS

DISSERTATION DE CULTURE GÉNÉRALE

OPTIONS : SCIENTIFIQUE, ÉCONOMIQUE et TECHNOLOGIQUE

Mercredi 29 avril 2020, de 14 h. à 18 h.

Désir et réalité

N.B. :

*Il sera tenu compte des qualités de plan et d'exposition, ainsi que de la correction de la langue.
Aucun document n'est autorisé. L'utilisation de toute calculatrice et de tout autre matériel électronique est interdite.*

**RAPPORT
DE CORRECTION 2020 ESSEC-EDHEC**

1 – Rappel du sujet : Désir et réalité

2 – Attentes du jury, remarques des correcteurs sur ce qui a été bien traité ou compris, ce qui a été mal traité ou mal compris et conseils aux futurs candidats :

Commençons comme en 2019, et dans les mêmes termes, par énoncer quelques sujets de satisfaction soulignés par la plupart des correcteurs : globalement, les candidats maîtrisent l'expression écrite (syntaxe, propriété des termes et orthographe, même si, cette année encore sur ce dernier point quelques correcteurs font état d'une relative dégradation) ; pour la plupart d'entre eux, les candidats connaissent les schémas de base de la dissertation; tous les candidats ou presque ont, dans certaines limites, traité du sujet (celui-ci était abordé dans chaque phase du développement, même lorsque le candidat se contentait de réciter des fragments de cours plus ou moins bien digérés). Cette qualité, dans l'ensemble, du niveau rhétorique et dialectique a donné, cette année encore, l'impression que l'épreuve est prise au sérieux et qu'elle est bien préparée. Il n'y a que très peu de copies ineptes et la forme littéraire "dissertation" est dans l'ensemble assez bien dominée.

Cela explique que, suivant une tendance de longue durée, la moyenne de l'épreuve s'établit au-dessus de 10, comme c'est le cas depuis quelques années, et tend à se rapprocher peu à peu de 10,5. Plutôt rares sont les copies qui doivent être notées en-dessous de cinq, tandis que l'on valorise les meilleures copies, pour lesquelles la note maximale de 20 est possible. On notera d'ailleurs que deux correcteurs auraient aimé la donner à des copies remarquables, mais dont l'orthographe était vraiment défailante (notamment sur les noms d'auteur : Sartres, Paul Valérie...), d'une manière surprenante eu égard au niveau du reste ; ils sont restés un point en deçà.

Un ensemble donc, pour résumer, assez satisfaisant, malgré encore de grandes inégalités, avec un nombre convenable de copies plutôt longues, à la réflexion développée et nourrie de références précises, de bonne tenue sur le plan de l'expression et de l'orthographe. Le sujet, dans son ouverture, semble avoir été stimulant et a donné lieu à des perspectives variées.

Reste, toujours pour reprendre les rapports de l'an dernier, que tout n'est pas encore parfait, et qu'il faut redire aux candidats qu'ils passent un concours : autrement dit, ils doivent, d'une part, exposer leurs qualités, se distinguer en évitant en particulier de voir en quelques lieux communs l'alpha et l'oméga de la pensée, et surtout affronter le sujet dans sa particularité ; et d'autre part, se plier aux exigences propres à l'épreuve de dissertation de culture générale, exigences qui découlent de sa définition, que nous nous permettons de rappeler une fois de plus: "La dissertation de culture générale est un exercice, écrit dans une langue maîtrisée et choisie, au cours duquel, à propos d'un sujet faisant explicitement référence au thème de l'année, le candidat manifeste une aptitude tout d'abord à effectuer l'analyse et la problématisation du libellé proposé, ensuite à organiser et mener une discussion construite, sans préjugé, ouverte, conséquente et cultivée ; il y mobilise librement ce qu'il connaît des littératures française et étrangère, des différents arts (cinéma, peinture, photographie, théâtre...), de la tradition philosophique, des sciences exactes et des sciences de l'homme, des grandes religions et des principaux courants idéologiques contemporains ; il y

démontre enfin en quoi cet enrichissement culturel permet de mieux comprendre le monde dans lequel il vit".

Que les candidats, cette année encore, examinent avec soin cette définition et ils verront :

- Tout d'abord, qu'elle préside à l'élaboration et à l'élection du sujet qui leur sera proposé : il se doit d'être ouvert, formulé simplement, lié mais non limité au thème de l'année; une fois encore il faut réaffirmer qu'il est nécessaire de mobiliser les acquis de la première année (enseignement de culture générale) pour traiter effectivement le sujet du concours et que le thème de la seconde année est l'occasion d'une réflexion conduisant à la confection d'une dissertation de culture générale, susceptible de prendre en compte la diversité des directions et des domaines qui font d'un terme (« Le désir » en cette année 2020) un programme.

- Ensuite, qu'elle organise le travail des correcteurs en ce qu'elle fixe les principes généraux de l'évaluation des copies: importance primordiale de la problématisation (il nous faut donc sanctionner toute copie dont l'introduction n'est qu'une formalité, qui évite ou dénature le sujet et se contente d'annoncer un programme là où on attend l'énoncé d'un problème); importance de l'aptitude à approfondir longuement, avec soin et minutie, une perspective, pertinente évidemment (il nous faut donc sanctionner toute copie qui se contente d'évoquer allusivement un grand nombre de directions possibles de réflexion et au contraire valoriser une copie qui pense longuement et précisément en compagnie et à l'aide d'une référence, quelle qu'elle soit) ; importance des exemples que, là encore, on doit choisir et exposer avec attention et scrupule (il nous faut donc sanctionner et les copies sans exemple et celles qui, pratiquant la livraison en vrac d'exemples à peine évoqués, la plupart du temps confondent références littéraires, philosophiques et historiques et exemples). On redira enfin que « citation n'est pas raison » et qu'il faut donc garder en mémoire le point suivant : une citation n'a de valeur que par le commentaire qui l'explique et l'exploite.

Plusieurs défauts demeurent donc, et encore largement répandus :

- Une absence de problématisation, qui fait que le sujet – brièvement rappelé en introduction, retraduit à la va-vite d'une manière trop simple et trop vague, et finalement perdu de vue – devient un prétexte à la récitation de connaissances certes louablement acquises, mais insuffisantes pour témoigner de la pertinence d'une réflexion et d'une culture générale assez maîtrisée pour enrichir et non paralyser l'analyse ou la recouvrir ou l'occulter. Bien des candidats se comportent comme si l'exigence d'analyse était au fond un obstacle à leur souhait de montrer que l'on a travaillé, que l'on a appris, plus ou moins bien d'ailleurs, le cours dispensé durant l'année de préparation. Rappelons aussi que ce n'est pas seulement dans l'introduction, mais tout au long du développement que le sujet doit être envisagé, attaqué pour ainsi dire sous différents points de vue, que les interrogations qu'il suscite doivent être explicitement renouvelées, que l'effort de définition et de détermination des concepts doit être repris.

- Une trame de réflexion simpliste, reposant sur des balancements exagérés et des oppositions traitées sans nuance. Les candidats ont certainement lu qu'il faut faire l'introduction une fois le devoir terminé ; ce qui fait que les introductions sont le plus souvent composées de trois phrases qui résument le contenu des trois parties, mais sans lien logique, sans unité problématique, sans qu'un enjeu clair apparaisse. Ces introductions sont souvent très fermement structurées et en même temps - par absence de liens - incompréhensibles, donc inutiles. Trop de copies, au motif d'annoncer le plan du devoir, proposent un résumé des analyses à suivre, pour se contenter ensuite de délayer plus ou moins habilement ce qui est présumé acquis.

- Si l'expression est en général correcte, on peut regretter une certaine approximation dans le vocabulaire, même courant, une absence de souci et de recherche du mot juste et, plus largement, la méconnaissance du fait que la réflexion progresse, se nuance et se construit par un effort permanent de précision et de rigueur. L'expression reste souvent lourde et maladroite, encombrée de clichés « contemporains ». On ne terminera pas cette rubrique sans formuler une remarque banale mais qui ne semble pas avoir été prise en compte par tous les candidats : la tenue de la langue est un critère important de sélection. La langue française est de façon surprenante souvent maltraitée et seuls quelques-uns se distinguent par leur qualité d'écriture et la recherche d'un style. On évitera cependant également la rhétorique creuse qui pense pouvoir substituer l'éloquence à la pensée. L'idéal serait bien sûr, comme toujours, l'alliance subtile du fond et de la forme !

Donnons la parole à deux des correcteurs de la Session 2020 :

« L'orthographe est souvent déficiente, en particulier sur des termes que les candidats devraient maîtriser : c'est évidemment le cas du concept de désir. Pourtant, beaucoup de candidats orthographient le nom comme le verbe et réciproquement : combien de fois ai-je lu "le desir" et "il désir". Même remarque pour la réalité, parfois orthographiée

"la réalité", sous prétexte, sans doute, qu'il s'agit d'un nom féminin. Rappelons aux candidats qu'il est difficilement acceptable qu'ils orthographient mal le terme qui est au programme de l'année – surtout s'il est repris dans l'intitulé du sujet. »

« Il faut donc souhaiter une amélioration générale de l'expression. Je déplore une régression de l'écriture, qui s'était pourtant bien améliorée depuis quelques années, et le retour des encres trop pâles, quasi-illisible, difficulté accentuée par la numérisation des copies. Une encre foncée et une écriture soignée et aérée sont non seulement agréables pour le correcteur, mais un atout réel pour le candidat, dont il est facile de s'assurer. (...) Il serait bon que ces remarques parviennent, d'une manière ou d'une autre, aux étudiants et aux professeurs. »

Concernant les références, on peut noter, comme les années précédentes, qu'elles ne sont la plupart du temps ni suffisamment maîtrisées (elles sont de seconde main, approximatives, extraordinairement identiques d'une copie à l'autre), ni bien exploitées. Elles servent le plus souvent de simple caution au propos et, en fait, d'argument d'autorité. C'est vrai des références littéraires, utilisées à des fins purement ornementales ; c'est également vrai pour la philosophie : la référence, pas ou peu commentée, pas ou peu expliquée ne sert qu'à obliger le correcteur à considérer que le propos du candidat aurait du poids.

Ainsi les candidats confondent donc trop souvent culture générale et culture en général, et force est de rappeler la nécessaire articulation de la réflexion et de la culture pour cette épreuve. Trop de copies oublient que dissenter c'est prendre le risque du questionnement, le risque de thèses défendues et argumentées. Les copies que nous avons valorisées sont donc celles où le candidat s'installe et séjourne dans les références et non celles présentant une juxtaposition de doctrines ou de points de vue sans analyses ni transitions. Répétons-le: l'effort d'apprentissage, s'il se ressent dans de nombreuses copies, reste souvent trop superficiel ; et à force de se répéter, certaines références ne discriminent plus à elles seules les devoirs.

Et plus précisément... « Désir et réalité »

Le sujet : « Désir et réalité » plaçait le candidat dans l'obligation de donner une forme problématique non immédiatement lisible. Rappelons aux candidats qu'il faut traiter le sujet, et que nous avons récompensé les copies qui prennent en compte la particularité de sa formulation, qui ont tenté de définir "réalité", de repérer les différentes valeurs de "et" et qui n'ont pas assimilé trop vite *désir, souhait, envie, volonté, pulsion, demande, aspiration, idéal* sans distinction de registres et sans articulation entre eux.

Il fallait en effet prendre la peine d'interroger la conjonction de coordination qui relie les deux concepts du sujet, ce qui permettait de se poser des questions simples permettant d'orienter la réflexion : le "et" désigne-t-il une disjonction entre désir et réalité ? Une articulation (et si oui, laquelle) ? Une simultanéité ? Une précession du désir sur la réalité, cette dernière étant éventuellement l'effet du désir ? Nous avons donc valorisé les copies qui prenaient le temps d'essayer de dégager des axes de réflexion à partir d'une interrogation sur les différents sens possibles du "et".

Les concepts de désir et de réalité n'ont pas toujours donné lieu à des définitions et des analyses très rigoureuses. En particulier, la définition de la réalité, a posé des problèmes à de nombreux candidats, ce qui était et est tout à fait normal. Mais on ne pouvait se contenter de poser que la réalité c'est « ce qui est réel », ce qui dénote chez de nombreux pour le moins une difficulté à cerner ce qu'est une définition. Cela s'est souvent traduit par des oppositions peu convaincantes : le désir a été considéré souvent comme irréel sous prétexte qu'il serait imaginaire, fictif ou artificiel. Or, ce qui est artificiel ou fictif ou imaginaire peut très bien être de l'ordre du réel. Le fait que ce qui est imaginaire ou illusoire ou artificiel puisse posséder une réalité psychologique, spirituelle voire subjective a semblé échapper à bien des candidats. De ce point de vue-là, ceux qui ont évoqué la cristallisation (Stendhal) ou le désir mimétique (René Girard) pour dire que le désir est irréel n'ont pas semblé bien rigoureux. De même, ceux qui interprètent Baudrillard et Debord en disant que le désir, parce qu'il est suscité socialement, est forcément irréel ne pensent jamais au fait qu'il existe des réalités sociologiques. Du fait de cette opposition artificielle entre désir et réalité, peu de candidats en viennent à dire que le désir, comme phénomène biologique, psychique ou social, constitue une réalité.

Mais le plus étonnant est, sans doute, la considération de la "réalité" comme d'une entité stable et figée, sans diversité et surtout sans devenir, ce qui, évidemment empêchait de concevoir le désir comme acte et de l'inscrire dans le processus et le parti pris des choses. Trop souvent, la "réalité"

est vue comme une donnée extérieure, comme si le désir humain pouvait surgir en dehors du réel (à la fois quant à sa provenance et quant à l'objet auquel il se rapporte). Le plus fréquemment, le désir était identifié au rêve, en accordant à l'imaginaire pour lui-même, pris absolument, une valeur tantôt positive et tantôt négative.

Un correcteur fait ainsi remarquer que *« les meilleures copies ont proposé une approche originale et sans doute un peu risquée en focalisant sur la plasticité et la relativité du concept de « réalité » et quelques démonstrations ont établi des degrés de réalité ouvrant parfois à une réalité absolue de type platonicien ou en tout cas transcendant. Ces copies ont en général su intégrer avec bonheur une dimension esthétique au sujet en démontrant en quoi le travail de l'artiste parvenait à exprimer un désir d'autre chose, de prime abord étranger au réel, mais peut-être plus réel que la réalité elle-même. »*

Les correcteurs savent que la prise en compte de la particularité du sujet en rend plus difficile le traitement et interdit le confort de la récitation. Bien peu de dissertations ont défini un problème. De nombreux candidats semblent penser qu'une problématique n'est rien d'autre qu'une reformulation du sujet sous la forme d'une question. Ainsi des questions comme : Peut-on réaliser nos désirs ? Faut-il réaliser nos désirs ? Réaliser nos désirs nous rend-il heureux ? etc. ne sont pas des problématiques, mais en plus, elles plaquent sur le sujet de manière artificielle des interrogations qui ne sont guère pertinentes, résultat d'un manque d'attention à la spécificité de ce dernier.

Un second critère d'évaluation a été ensuite la capacité à tenir jusqu'au bout le fil d'une démonstration, sans le perdre en cours de route. Une nouveauté (ou un retour ?) : une tendance au plan thèse-antithèse ou plan oui/non, qui conduit les candidats à tenir des propos sans grande cohérence globale voire entièrement absurdes et certains correcteurs ont souligné la multiplication de propos ineptes.

Les correcteurs enfin ont été sensibles à l'unité réflexive de la dissertation, à sa progression nécessaire : éviter le collage de développements éparpillés, de souvenirs de cours... De manière générale aussi, il faut rappeler que les exemples littéraires sont utiles à condition d'être analysés avec minutie et en fonction d'une hypothèse propre à la dissertation.

Les bonnes copies se distinguent par la clarté de l'expression et la cohérence du propos, plus que par l'inventivité rationnelle et stylistique, mais c'est bien ces qualités de clarté et de cohérence qui nous paraissent suffire à une évaluation très positive. Le contraste était toutefois plus fort que les années précédentes entre des copies de bon aloi et des copies défectueuses à tous les niveaux.